

CHR Verviers	
<u>DESCRIPTION DE FONCTION</u>	Sect. Contr. : SOI
	Année : 2020
	N° Fonction :
	Version : 1

TITRE DE LA FONCTION
ORTHOPTISTE-OPTIMÉTRISTE (H/F)

DESCRIPTION DU CONTENU DE LA FONCTION

1. MISSION GENERALE

Participer à la prise en charge globale et multidisciplinaire des patients, par la dispensation de soins spécifiques efficaces, répondant aux besoins des patients en vue du maintien et/ou de l'amélioration de leur santé.

2. LE CONTENU DE LA FONCTION

a) SITUATION DE LA FONCTION DANS L'ORGANISATION DU SERVICE ET SUR LE PLAN HIERARCHIQUE

Hiérarchiquement : L'orthoptiste-optométriste dépend de la Direction du Département Infirmier

Fonctionnellement : Il travaille sous l'autorité directe de l'Infirmier chef d'unité ou de son remplaçant en son absence. Il a des relations fonctionnelles et de collaboration avec les équipes médicales, infirmières, sages-femmes, paramédicales, les services techniques et administratifs en vue d'assurer la continuité des soins

b) CADRE LEGAL

AR du 27 février 2019 relatif au titre professionnel et aux conditions de qualification requises pour l'exercice de la profession d'orthoptiste-optométriste et portant fixation de la liste des prestations techniques et de la liste des actes dont l'orthoptiste-optométriste peut être chargé par un médecin.

3. DESCRIPTION DES ACTIVITES PRICIPALES DE LA FONCTION

Etablir des diagnostics visuels chez des patients concernés

- Effectue des examens pour observer les aptitudes, pour identifier les troubles et rechercher la cause du problème visuel du patient;
- Détermine l'acuité visuelle, évalue la réfraction et mesure la tension oculaire ;
- Évalue les résultats des examens et établit un diagnostic visuel en rédigeant un bilan ;
- Détermine le traitement optimal dans le cadre de la concertation multidisciplinaire ;
- Informe les patients à propos des examens, des troubles constatés et de la thérapie conseillée et/ou des appareils visuels nécessaires ;
- Prépare le traitement (ex. contenu et matériel) en tenant compte des nouvelles évolutions dans la spécialisation
- Accompagne les patients selon la thérapie de révalidation prescrite et les motive à travailler à et/ou à apprendre à vivre avec leurs problèmes visuels (stimulation perception visuelle, de la vision binoculaire, etc) ;
- Évalue régulièrement les effets du traitement y compris l'efficacité des appareils visuels (ex.

Accompagner les patients et suivre leur évolution

Informers et former des patients et les tiers

Faire le suivi administratif des traitements effectués

Participe à l'organisation générale du service et des consultations

- lentilles de contact) et les ajuste si nécessaire ;
- Conseille les patients pour l'achat d'aides optiques et électro-optiques adaptées (lunettes, loupes, etc) ;
- Suit la prise en charge du patient et assiste l'ophtalmologue lors d'opérations ophtalmologiques (dosages de résection musculaire, etc)
- Donne des explications aux patients et/ou leur famille sur l'utilisation correcte des aides optiques et électro-optiques et suit leur satisfaction
- Conseille et informe toutes les parties concernées (ex. famille, école, crèche) de l'évolution des patients
- Aide le patient à obtenir la compréhension dans la problématique visuelle et sensibilise l'entourage du patient à la relation avec les dysfonctionnements de la vue (crèche, membres de la famille).
- Prend part à la prévention et à la sensibilisation sociale des problèmes visuels
- Rédige divers rapports de bilans et documents, aussi bien pour les services publics et les organismes d'aide que pour les différentes parties concernées (ex. famille, spécialistes et professeurs)
- Utilise adéquatement le matériel, les biens et les locaux mis à disposition;
- Collabore à la gestion du matériel et des besoins du service;
- Participe à la coordination des prises en charge des patients et la gestion des rendez-vous;
- S'implique dans la vie et les projets de son équipe;
- Participe à l'entraide ;
- Participe au suivi et à l'élaboration de protocoles, procédures, plan de soin propre à son service;
- Participe aux réunions d'équipe

DESCRIPTION DES QUALITES REQUISES PAR LA FONCTION

- Qualités humaines : respect de l'individu, patience, tolérance, ouverture d'esprit;
- Sens de l'observation
- Conscience professionnelle : rigueur et précision ;
- Habilité gestuelle et dextérité
- Sens des responsabilités, autonomie;
- Capacités de communication
- Esprit d'équipe, capacité à travailler en équipe;
- Motivation à l'exercice de la profession;
- Sens de l'éthique

4. LES MODALITES D'EXERCICE

- a) **GRADE** : Gradué spécifique
- b) **BAREME** : B1 évoluant vers le B2, B3
- c) **HORAIRE** : Régime de travail flexible avec des horaires variables, à organiser en fonction des besoins du service et dans le respect du règlement de travail et de la législation sociale.

5. **CONDITIONS D'ACCES :**

- Etre titulaire d'un bachelier en orthoptie et disposer d'un visa ;
- Satisfaire aux conditions de profil ;
- Satisfaire à l'examen de recrutement.

6. **LES ATOUTS**

- Expérience dans la fonction.